



From the office of the President / Du cabinet du président

Le 17 janvier 2017

Objet : Agrément – Le point sur nos activités

Chers collègues,

J'aimerais faire le point sur les mesures qui sont mises en place pour améliorer notre système d'agrément afin de mieux répondre aux besoins et aspirations de nos propriétaires – les organismes de réglementation – et de nos partenaires des établissements d'enseignement supérieur (EES) dont nous agréons les programmes, et de donner suite aux nombreuses recommandations positives qui ont émané du Forum sur l'agrément tenu en août 2016.

Le lien entre le Bureau d'agrément et les organismes de réglementation

Le système d'agrément d'Ingénieurs Canada existe pour appuyer les activités d'attribution de permis de nos organismes de réglementation et de leurs responsables de l'admission. Rappelons que les organismes de réglementation ont besoin d'être informés, consultés et mobilisés à mesure que nous travaillons à faire évoluer notre système d'agrément. Nous devons aussi comprendre que les EES sont nos partenaires dans ce processus d'évolution.

Réunion conjointe du comité exécutif et du Comité des politiques et des procédures (P&P) du Bureau d'agrément

Le 9 janvier, j'ai convoqué une réunion conjointe du comité exécutif d'Ingénieurs Canada et du Comité des P&P du Bureau d'agrément. Cette réunion avait pour but de discuter des progrès réalisés jusqu'à présent en réponse aux recommandations du Forum sur l'agrément, d'avoir une séance de brassage d'idées franche et ouverte afin d'explorer les facteurs essentiels au succès futur de notre système d'agrément, et de planifier le prochain atelier spécial du conseil sur l'agrément, qui aura lieu le 26 février.

Détermination à faire évoluer notre système d'agrément

Le comité exécutif et le Comité des P&P du Bureau d'agrément ont reconnu que nous adhérons absolument à la finalité de notre système d'agrément : appuyer les activités d'attribution de permis de nos organismes de réglementation et de leurs responsables de l'admission. Nous sommes aussi déterminés à répondre aux préoccupations bien réelles du Conseil canadien des doyens d'ingénierie et des sciences appliquées (CCDISA) en réduisant la charge de travail des

EES et des équipes de visiteurs du Bureau d'agrément, et en faisant évoluer le système d'agrément pour faire en sorte que les EES ne soient pas empêchés de mettre en œuvre des innovations pédagogiques. Nous avons convenu que notre système d'agrément devait clairement reconnaître les programmes d'échange et mieux tenir compte du fait qu'aujourd'hui la formation en génie ne dépend plus autant des cours magistraux que dans le passé. C'étaient là les principales préoccupations exprimées par les doyens lors de leur réunion de novembre, et nous faisons des progrès concrets, décrits ci-dessous, pour apporter des améliorations significatives afin de résoudre ces problèmes.

Une meilleure mobilisation

Il a été déterminé que des liens plus étroits entre le Bureau d'agrément, nos organismes de réglementation, leurs bénévoles et leurs responsables de l'admission, les doyens et d'autres responsables de l'agrément au sein des EES étaient une priorité clé. À cette fin, le Bureau d'agrément et le personnel d'Ingénieurs Canada ont élaboré une stratégie de communication et de mobilisation afin d'améliorer les liens avec les responsables de l'admission de nos organismes de réglementation et les doyens des EES. Dans le cadre de cette stratégie, au cours des prochains mois, les membres du Bureau d'agrément donneront des présentations et solliciteront les commentaires de la part des conseils, des comités d'examineurs, des chefs de direction et du personnel des organismes de réglementation. Ultérieurement, cette mobilisation visera d'autres parties prenantes.

De plus, des représentants du Bureau d'agrément ont rencontré le Groupe national des responsables de l'admission en septembre 2016 et le CCDISA en novembre 2016. Des membres du Bureau d'agrément ont donné une présentation lors du sommet sur les qualités requises des diplômés et l'amélioration continue tenu à Toronto le 8 décembre 2016, auquel assistaient des EES de l'Ontario. Le 12 février prochain, des représentants du Bureau d'agrément rencontreront les directeurs de programmes des EES au sujet des visites d'agrément de 2017-2018. Le Comité des P&P du Bureau d'agrément doit rencontrer le Comité de liaison des doyens le 27 avril, et donner une présentation au CCDISA le 28 avril. Il y a aussi eu des discussions avec l'Association canadienne de l'éducation en génie au sujet d'un rôle plus officiel et actif pour le Bureau d'agrément lors du congrès annuel de l'Association, auquel deux membres du Bureau d'agrément assistent chaque année. Cette stratégie de mobilisation découle d'une des principales recommandations du Forum sur l'agrément.

Autres méthodes d'évaluation du contenu des programmes d'études

Dans le cadre de son plan de travail, le Comité des P&P du Bureau d'agrément doit explorer d'autres moyens d'évaluer le contenu des programmes d'études, et peut-être même proposer des solutions de rechange aux unités d'agrément (UA) existantes. Les UA mesurent les heures de contact, tandis que d'autres systèmes utilisent les heures-crédits, les heures de charge de travail des étudiants, ou une combinaison des trois pour mesurer le contenu des programmes. Le Bureau d'agrément a déjà réalisé beaucoup de recherches sur l'agrément et les pratiques

pédagogiques optimales d'autres zones de compétence – et continue de le faire – dans le but de faire progresser notre système d'agrément en fonction d'un environnement éducatif et réglementaire en évolution, et il intègre les meilleures pratiques répertoriées ailleurs, tout en respectant la finalité de l'agrément au Canada. Le Bureau d'agrément a communiqué les résultats de ces recherches au CCDISA et aux responsables de l'admission des organismes de réglementation. Il a été convenu qu'il serait extrêmement informatif de préparer un tableau comparant les normes d'agrément actuelles et le cheminement vers l'obtention d'un permis au Canada avec d'autres grands systèmes d'agrément dans le monde, étant donné que tous les partenaires de l'Accord de Washington mesurent le contenu des programmes de génie.

Comprendre les contraintes des normes actuelles

Au cours des prochains mois, le Bureau d'agrément va sonder les EES afin de comprendre les contraintes auxquelles ils estiment être soumis dans le système d'agrément existant. Les résultats de ce sondage seront examinés avec le CCDISA en avril. Le Bureau d'agrément étudiera les constatations et cerner et corrigera les lacunes des normes existantes ou, lorsque cela sera possible, expliquera comment les outils existants pourraient être utilisés ou modifiés pour répondre aux besoins des EES.

Approbation conditionnelle des programmes et des changements apportés aux programmes

Lors de la prochaine réunion du conseil en février, le Bureau d'agrément présentera un nouveau processus qui permettra aux EES qui souhaitent élaborer de nouveaux programmes innovateurs utilisant d'autres moyens de prestation ou apporter des changements importants à leurs programmes existants d'obtenir l'approbation conditionnelle de ces programmes avant d'appliquer les changements proposés. Le Bureau d'agrément prévoit que les changements nécessaires seront effectués au cours de cette année.

Le Bureau d'agrément collaborera avec les EES pour les aider à innover tout en respectant les exigences du cheminement minimum vers l'agrément. Cette approche répond à une préoccupation importante exprimée par les EES, à savoir que les changements novateurs sont freinés par le risque que les programmes visés ne soient pas agréés.

Simplification et réduction de la charge de travail

À son atelier de septembre 2016, le Bureau d'agrément a établi des stratégies en vue de simplifier le processus d'agrément et de réduire la charge de travail sans compromettre la qualité de ses décisions d'agrément. Cette approche découle, elle aussi, des recommandations du Forum sur l'agrément. Pour ce faire, le Bureau d'agrément a besoin de la participation continue des organismes de réglementation, des responsables de l'admission et des EES.

Renforcement des liens entre le Bureau d'agrément et les doyens

Lors de la réunion du 9 janvier, nous avons aussi discuté des méthodes permettant d'améliorer les communications entre le Bureau d'agrément et les doyens en raffermissant les liens entre le Bureau d'agrément et le Comité de liaison des doyens. Une réunion à cet égard doit avoir lieu le 27 avril.

Soutien du Bureau d'agrément

Bien que le soutien en personnel qu'il reçoit actuellement soit excellent, le Bureau d'agrément estime avoir grand besoin de ressources supplémentaires. Bon nombre de travaux et de progrès ont été retardés, car le Bureau d'agrément devait gérer des crises au lieu de mener à bien la stratégie prévue. Un membre du personnel supplémentaire est prévu dans le budget, et son recrutement se fera prochainement.

En outre, la section du site Web d'Ingénieurs Canada qui porte sur l'agrément doit être considérablement améliorée. Des plans sont en cours pour en faire une ressource plus efficace pour le Bureau d'agrément et les EES.

Prochaines étapes

J'ai demandé la tenue d'un atelier spécial du conseil d'Ingénieurs Canada pour traiter expressément de l'agrément. Cet atelier aura lieu le dimanche 26 février. Il s'agira d'une séance de planification permettant aux membres et aux conseillers du conseil d'Ingénieurs Canada de se pencher sur les recommandations qui ont émané du Forum sur l'agrément, sur les préoccupations des organismes de réglementation et de leurs responsables de l'admission, ainsi que sur les questions soulevées par le CCDISA. L'intention n'est pas d'utiliser cet atelier pour déterminer à quelles recommandations nous donnerons suite ou pas – ce sera plutôt une séance de discussion sur nos prochaines étapes, sur la détermination des ressources nécessaires, sur les jalons et les produits livrables, et sur l'échéancier des solutions. Nous devons faire des progrès réfléchis, tout en livrant les améliorations attendues par les parties prenantes. Nous profiterons aussi de l'occasion pour voir comment nous traitons les deux aspects distincts de l'important travail effectué par le Bureau d'agrément : les questions de politiques et le travail concret d'agrément des programmes.

Soyez assurés que nous ne reviendrons pas sur la question de savoir si le Bureau d'agrément devrait être un comité du conseil ou un comité opérationnel – nous en avons déjà amplement discuté et nous avons tranché la question. Nous discuterons plutôt des façons de nous assurer que le Bureau dispose de la structure et des ressources nécessaires pour être en mesure d'agrémenter des programmes, tout en s'occupant des orientations stratégiques pour l'avenir du système d'agrément à mesure qu'il évolue.

Vous trouverez ci-joint copie d'une lettre qui m'a été adressée hier à titre de président d'Ingénieurs Canada par Engineers Nova Scotia au sujet des préoccupations de l'organisme à l'égard du système d'agrément. Je remercie Engineers Nova Scotia de m'avoir fait part de ses préoccupations, et je salue son engagement envers l'évolution et l'amélioration de notre système d'agrément. J'espère que les explications qui précèdent répondront à certaines des préoccupations soulevées dans cette lettre.

Cordialement,

Chris D. Roney, P.Eng., IntPE, FEC
Président, Ingénieurs Canada